

**Appendix B: CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST [TO BE ISSUED BY UNHCR]**

<b>CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST No. HCR/MAR/2022/001</b>	
<b>Project title and Identification:</b>	<b>Project Location:</b>
Assistance et protection des réfugiés et demandeurs d’asile et activités de sensibilisation au Maroc.	Région du Nord et de l’Oriental ainsi que toutes les localités abritant des personnes concernées par le projet
<b>Brief Background of the Project:</b>	
<p>Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) est présent au Maroc depuis 1965, d’abord à travers une représentation honoraire puis d’une représentation à part entière avec la signature, le 20 Juillet 2007, d’un accord de siège entre l’UNHCR et le gouvernement du Royaume du Maroc. Cet accord de siège permet à l’UNHCR de s’acquitter pleinement de son mandat et d’accompagner le pays dans le respect de ses engagements internationaux.</p> <p>Depuis 2008 l’UNHCR en partenariat avec une institution de la société civile a mis en place un centre d’accueil et d’assistance des réfugiés et demandeurs d’asile à Oujda ayant pour mission d’identifier les personnes ayant besoin de protection internationale et de les référer à l’UNHCR, de garantir le respect et l’application effective des droits fondamentaux, notamment à travers des interventions en cas d’interpellations et risques d’expulsions, des personnes qui relèvent du mandat de l’UNHCR, le plaidoyer, la sensibilisation, l’enseignement et le renforcement des liens avec les organisations et institutions qui travaillent sur la thématique de l’asile et migration. Ce centre a développé des antennes à Nador et Tanger permettant de couvrir la région du Nord et de l’oriental.</p>	
<b>Expected Outcome or Output and Main Activities:</b>	
<p><b>Objectif général :</b> L’objectif de ce programme est de renforcer la protection des réfugiés et requérants d’asile au Maroc dans toutes les régions, notamment l’Oriental et le Nord, et œuvrer à la promotion de leurs droits.</p> <p><b>Résultats escomptés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les personnes ayant besoin de protection internationale sont identifiées et accèdent aux procédures d’asile ;</li> <li>▪ Les demandeurs d’asile sont bien informés de leurs droits et obligations et des services référents ;</li> <li>▪ Les réfugiés et les demandeurs d’asile ont accès à leurs droits notamment le non-refoulement et la libre circulation ;</li> <li>▪ Les associations et ONGs œuvrant sur les questions de la migration et l’asile sont coordonnées au niveau régional ;</li> <li>▪ Des mécanismes de référencement des personnes vulnérables mis en place entre les associations et institutions au niveau régional sont effectifs ;</li> <li>▪ Les acteurs clés sont sensibilisés sur les questions de migration et d’asile ;</li> <li>▪ Les tendances migratoires sont analysées à partir du suivi des mouvements d’entrée et de sortie du territoire ;</li> <li>▪ Les incidents de protection sont suivis et analysés pour un meilleur plaidoyer.</li> </ul>	

### Activités principales :

Le projet a pour mission de :

- Identifier et conseiller les personnes souhaitant faire une demande d’asile et les référer aux instances appropriées ;
- Veiller au respect des droits des demandeurs d’asile et des réfugiés et intervenir en cas d’incidents de protection (interpellation et autres) ;
- Accompagner les demandeurs d’asile et réfugiés en cas de blocage au niveau administratif (problématiques liées à l’état civil ou régularisation de la situation administrative) ;
- Mettre en place un système d’alerte des incidents de protection permettant une réponse rapide et efficace ;
- Mettre en place un système de veille permettant de faire le suivi des mouvements migratoires dans les différentes régions surtout les points d’entrée et de sortie ;
- Assurer le partage d’information et la coordination des actions entre les acteurs de protection dans le cadre des mécanismes mis en place à cet effet ;
- Assurer un service d’information et d’orientation/référencement vers les structures ou partenaires appropriés de protection et d’assistance ;
- Conduire des activités de plaidoyer pour l’accès aux procédures d’asile et accès au territoire en faveur des personnes ayant des besoins de protection internationale ;
- Conduire des activités de plaidoyer pour l’adoption de la loi d’asile ;
- Conduire des activités de plaidoyer en faveur de l’accès effectif des réfugiés à leurs droits et notamment la documentation ;
- Conduire des activités de sensibilisation, de partage d’information et de formation sur le droit des réfugiés au Maroc en faveur des autorités locales, des représentants de la société civile, des institutions scolaires, établissements Universitaires , des institutions territoriales et des personnes concernées ;
- Conduire des activités de sensibilisation auprès des élus locaux et partis politiques ;
- Elaborer des rapports statistiques réguliers comprenant une analyse de la situation et des recommandations sur la base des tendances enregistrées ;
- Identifier des jeunes avocats de barreaux dans différentes villes, intéressés par la question d’asile afin qu’ils puissent conseiller, accompagner et assister les réfugiés et demandeurs d’asile ;
- Identifier les enfants de populations réfugiées et migrants nés au Maroc sans actes de naissance et assurer le référencement vers l’UNHCR et les autres acteurs concernés pour des interventions juridiques et des actions de plaidoyer ;
- Assurer un suivi de la situation des personnes ayant des besoins de protection internationale par région notamment dans le cadre de la gestion des flux migratoire en coordination avec les autres acteurs associatifs ;
- Intervenir en cas d’arrestation, et plaider contre les expulsions et refoulements des personnes ayant des besoins de protection internationale ;
- Mettre en place des dispositifs de coordination et de référencement des cas de violence basée sur le genre et des victimes de traite ;
- Mettre en place un système d’archivage qui garantit la protection des données personnelles dans le respect de la politique du HCR.

<b>Intended Population Coverage:</b>		
Ce programme est destiné aux réfugiés et demandeurs d’asile au Maroc. A la fin du mois de mai 2022, le HCR compte 9701 réfugiés dont <b>54%</b> sont originaire de la Syrie, <b>12%</b> du Yémen, <b>11%</b> de la République Centrafricaine, <b>4%</b> de la Côte d’Ivoire, <b>3%</b> Palestinien. Plus que <b>80%</b> des réfugiés sont arabophones et le reste sont francophones. Ils habitent dans les centres urbains, essentiellement à Rabat/ Salé et à Casablanca. La tranche d'âge des 18-59, parmi les réfugiés et les demandeurs d’asile, est le groupe le plus important ( <b>61%</b> ). Les femmes constituent <b>37%</b> de la population et les enfants de 0 à 17 ans constituent <b>42%</b>		
<b>Partnership Period [estimated start and end dates of project]:</b>		
La sélection des partenariats pour cette appel d’offre est valable pour la durée de la stratégie pluriannuelle 2023-2025, cependant, les accords de partenariat seront établis sur une base annuelle à compter du 01/01/2023 au 31/12/2023		
<b>Submission Deadline:</b>	<b>Date Decision Results to be Communicated to Applicants:</b>	
04/09/2022	19/10/2022	
<b>Selection Criteria</b>		
	<b>Criteria Description</b>	<b>Assigned Weighting (optional)</b>
	<p><b>Sector expertise and experience</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance en matière de protection internationale des réfugiés, des principes humanitaires et de l'approche basée sur l'âge, du genre et de la diversité (AGD).</li> <li>- Capacités et expertise des équipes opérationnelles et bénévoles</li> <li>- Compétences linguistiques et interculturelles</li> <li>- Connaissance de la politique migratoire au Maroc et au niveau régional</li> <li>- Connaissance du contexte de la migration et d’asile au Maroc et au niveau régional.</li> <li>- Connaissance et expérience en matière de genre et de travail avec des survivant.e.s de VBG. Personnel formé en PSEA.</li> <li>- Expérience confirmée dans le domaine de l’assistance légale des personnes étrangères et des personnes qui demandent la protection internationale</li> <li>- Expérience confirmée dans la gestion des projets de développement</li> <li>- Expérience confirmée dans le domaine de la migration et/ou de l’asile</li> <li>- Expérience dans la collaboration et le réseautage avec la société civile</li> <li>- Expérience de travail avec les institution publiques, agences gouvernementales et de la société civile ,</li> <li>- Familiarisation avec les catégories de besoins spécifiques du HCR et des profils d’individus à risques</li> <li>- Réseau d’appui dans la société civile appréciée</li> </ul>	30%
	<p><b>Project management:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacité à réaliser les objectifs du projet, mécanismes de reddition de comptes et bonne gestion financière.</li> <li>- Capacité d’organiser des diagnostics et des études</li> </ul>	15%



**UNHCR**

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

UNHCR/AI/2021/11 – Appendix B

	<ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité de coordination et de collaboration avec les autres acteurs concernés y compris les associations civiles travaillant pour la protection et l'assistance des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants</li><li>- Capacité de lever des fonds et d'associer d'autres partenaires dans le projet</li><li>- Capacité de plaider auprès des instances concernées</li><li>- Compétence et expérience confirmée de l'équipe opérationnelle,</li><li>- Gouvernance et démocratie interne</li></ul> <p><b>Communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Capacité de produire des rapports de qualité</li><li>- Présence d'un système d'informations et de gestion de données « DATA » dans le respect de la politique des données personnelles du HCR</li><li>- Présence d'un système de communication digitale</li><li>- Système de gestion des données (Traçabilité et fiabilités des données)</li></ul>	
	<p><b>Local experience and presence:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Capacité d'entreprendre des partenariats avec les établissements publics et de la société civile.</li><li>▪ Capacité de couverture géographique et connaissances des défis locaux ;</li><li>- Capacité de faciliter l'accès dans les meilleures conditions avec une prise en charge adéquat, ainsi de réduire les difficultés administratives</li><li>▪ Capacité de travailler en réseau et en partenariat avec d'autres acteurs locaux, journalistes, parties politiques , conseils régionaux et parlementaires</li><li>▪ Capacités de plaider auprès des acteurs gouvernementaux et ceux civils pour influencer la politique et le système nationaux sur l'accès des réfugiés et demandeurs d'asile aux services de l'assistance légales et judiciaires</li><li>▪ Capacités de travailler avec les populations vulnérables (Migrants et réfugiés...)</li><li>▪ L'implantation de l'approche participative et communautaire dans la prise en charge des personnes concernées ;</li><li>▪ Politique du partenaire relative aux relations communautaires ; mécanismes de plaintes des personnes prises en charge ;</li><li>▪ Programmes en cours dans la zone d'opération ;</li></ul>	20%
	<p><b>Contribution of resources:</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Capacité de lever des fonds et d'associer autres partenaires dans le financement des activités du projet</li><li>▪ Capacité de compléter les ressources fournies par le HCR.</li><li>▪ Contribution effective du partenaire dans la mise en œuvre du projet</li></ul>	10%



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribution justifiée et documentée des ressources au Projet en numéraire ou en nature (par exemple des ressources humaines, des fournitures et/ou des équipements) par le partenaire, lesquelles sont actuellement disponibles (ou potentiellement mobilisables par le partenaire), en complément des ressources du HCR.</li> </ul>	
	<p><b>Security considerations:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité à opérer dans les conditions de sécurité du site actuel</li> <li>▪ Capacité d'adaptation au contexte de migration dynamique et changement des tendances</li> <li>▪ Mise en place de politiques, procédures et pratiques organisationnelles liées à la gestion des risques de sécurité.</li> </ul>	5%
	<p><b>Cost effectiveness:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Capacité de garantir que le maximum de ressources est affecté aux résultats du projet tout en garantissant que les ressources sont également affectées aux activités qui garantissent que les risques du projet sont gérés de manière appropriée.</li> <li>▪ Capacités de mobiliser des partenaires de services a afin de renforcer la qualité de la prise en charge et la réduction des coût afférentes.</li> <li>▪ Méthodologie d'allocation des coûts partagés aux activités du projet.</li> <li>▪ Système de gestion de données (Traçabilité et fiabilités des données...)</li> </ul>	5%
	<p><b>Experience working with UNHCR:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compétence de travail selon une approche communautaire, humanitaire, et droits humains.</li> <li>▪ Compréhension et capacité à travailler dans les limites de financement du HCR.</li> <li>▪ Connaissance des politiques, pratiques et programmes du HCR.</li> </ul>	10%
	<p><b>Environmental Sustainability:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Assurer l'aspect respect de l'environnement et les principes écologique dans les activités proposées.</li> <li>▪ Assurer que les considérations environnementales sont alignées sur les objectifs du Cadre stratégique du HCR pour l'action climatique.</li> </ul>	5%
<p>Other information</p> <p><b>Procurement capacity:</b> capacity and capability for undertaking procurement at the required scale may be required in accordance with the Implementing Partnership Management Guidance Note No. 4 (Revision 1) on Procurement by Partners under Partnership Agreement.<sup>1</sup></p>		
<p><b>Partner's capacity to mitigate, respond and prevent Sexual Exploitation and Abuse:</b> all potential partners are reminded to submit (via the UN Partner Portal) their PSEA self-assessment, ahead of a concept note submission, unless already assessed by a UN entity<sup>2</sup>.</p>		

<sup>1</sup> See [Guidance Note No. 4 \(Revision 1\) Procurement by Partners](#) (2018).

<sup>2</sup> See [Factsheet – PSEA Partner Assessments](#)



**UNHCR**

United Nations High Commissioner for Refugees  
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

UNHCR/AI/2021/11 – Appendix B

### Guidance on the submission:

L'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à toutes les organisations non gouvernementales nationales/internationales (OING et ONG), Croix-Rouge et Croissant-Rouge, société ou autres entités à but non lucratif. Cet appel à manifestation ne s'applique pas aux particuliers / à but lucrative, entreprises, gouvernements et / ou organisations des Nations Unies.

Le HCR n'examinera que les notes conceptuelles soumises par des organisations non gouvernementales (ONG) à but non lucrative approuvé / enregistré par le gouvernement marocain dans les domaines couverts par le présent appel à manifestation, en français uniquement, et en utilisant strictement les modèles ci-joints (annexe C pour les notes conceptuelles et annexe C2 pour le budget).

Les notes conceptuelles doivent être signées et soumises au format PDF via le portail des partenaires des Nations Unies ([www.unpartnerportal.org](http://www.unpartnerportal.org)).

Les notes conceptuelles doivent indiquer clairement dans quels secteurs et zones géographiques les interventions sont prévues.

Pour soumettre la note conceptuelle et les documents qui l'accompagnent, votre organisation doit être enregistré sur le portail des partenaires. Vous devrez télécharger les documents statutaires et d'enregistrement et des lettres de recommandation lors du processus d'inscription. Si vous rencontrez des problèmes lors du processus d'inscription, veuillez contacter le HCR sur l'adresse [epartner@unhcr.org](mailto:epartner@unhcr.org) en copiant [tahoune@unhcr.org](mailto:tahoune@unhcr.org)

L'organisme demandeur doit soumettre les documents suivants :

- **Annexe A** : Déclaration du partenaire - à remplir par les partenaires potentiels qui ne sont pas encore enregistrés auprès du HCR, ce qui signifie qu'ils n'ont jamais travaillé auparavant avec le HCR.
- **Annexe C** : Note conceptuelle: La note conceptuelle ne doit pas être une proposition de projet entièrement développée. Elle doit être concise, et contient des informations claires.
- **Annexe C-2** : Formulaire pour la proposition budgétaire; Il n'y a pas de plafond, mais le budget doit être réaliste, réalisable et basé sur les objectifs. Il n'y a pas d'allocation spécifique pour aucun des secteurs et le HCR n'évaluera pas les notes conceptuelles sur la base des besoins à ce stade.
- **Annexe D** : Formulaire d'auto-évaluation de la PEAS - à remplir et compléter dûment avec tous les justificatifs. L'auto-évaluation de la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est requise dans le cadre de l'inscription sur le portail. L'auto-évaluation doit être soumise via le portail des partenaires des Nations Unies, sauf si elle a déjà été évaluée par Une entité des Nations Unies.
- **Annexe E** : Liste de contrôle d'auto-évaluation des partenaires pour la demande de statut d'approvisionnement de préqualification (PQP) - à remplir dûment en joignant tous les documents justificatifs.
- **Annexe F** - Liste de contrôle de la protection des données - à remplir dûment avec tous les pièces justificatives.

Veuillez-vous assurer que les documents ci-dessus sont fusionnés en un seul document PDF signé / tamponné et une copie Word pour faciliter le processus d'examen.

Après l'enregistrement sur le portail des partenaires, vous pourrez accéder aux politiques et aux notes d'orientation du HCR pour les Partenaires, ainsi que les modèles de documents d'accords de partenariat. La soumission doit être mis en ligne dans les délais (4 septembre 2022). Les demandes par courriel/ e-mail ne seront pas prises en compte.

